

## Le service Information et soutien aux tuteurs familiaux est là :

- pour répondre à vos questions
- pour vous aider à protéger vos proches
- pour obtenir un soutien technique concret

Une équipe de professionnels est à votre disposition pour vous accompagner lors d'entretiens confidentiels.

► **Pour plus d'informations**  
[www.udaf92.fr](http://www.udaf92.fr)



**N'hésitez pas à nous contacter**

**SERVICE GRATUIT**

## Informations pratiques

### ► Accueil individuel sur rendez-vous

#### Saint-Cloud

Siège de l'Udaf 92  
10 bis avenue du Général Leclerc  
92210 Saint-Cloud

#### Bagneux

Parc Garlande  
1 rue de l'Égalité  
92220 Bagneux

### ► Permanence

#### Puteaux (2<sup>ème</sup> lundi de chaque mois)

Maison du droit et de la famille  
6, rue Anatole France  
92800 Puteaux



### Accueil téléphonique

du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00  
01 84 19 11 90  
[istf@udaf92.fr](mailto:istf@udaf92.fr)



Communication : Udaf 92 - Mars 2021 - Ne pas jeter sur la voie publique



# Information et soutien aux tuteurs familiaux





## 1 Vous vous posez des questions

Une personne de votre famille ou parmi vos proches est en difficulté ; vous êtes tuteur ou curateur familial, vous allez bientôt le devenir, ou vous vous posez des questions :

- qu'est ce qu'une mesure de tutelle, de curatelle?
- comment devenir tuteur de mon père?
- je viens d'être nommé curateur, quelles sont mes responsabilités?



*La loi rappelle que la protection est un "**devoir des familles**" et privilégie le recours aux proches pour exercer cette mission.*

*Elle reconnaît le droit à l'information et au soutien à la fonction de tuteur familial.*

## 2 Nous vous apportons des réponses

L'Udaf des Hauts-de-Seine met ses compétences **gratuitement**, au service des personnes et propose :

- une information objective sur :
  - la législation
  - les droits de la personne protégée
  - les droits et les devoirs du tuteur familial...
- une aide technique pour :
  - la rédaction des requêtes
  - l'établissement de l'inventaire
  - la reddition des comptes...
- une écoute pour :
  - vous aider en cas de difficulté dans l'exercice de la mesure de protection.

